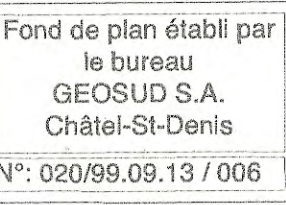


urba
plan
developpement
urbain

NOVEMBRE 2000

9643/P625000-encapub/20.11.00/cr



	Plan d'aménagement de détail approuvé
	Secteur devant faire l'objet de plan d'aménagement de détail
	Secteur soumis à prescriptions particulières (voir fiche de mesure correspondante)
	Bâtiment au bénéfice de l'art.57 (voir fiche de mesure correspondante)

Glissement de terrain (étude BATGLISS) :

 secteur à risque, catégorie III

 secteur à risque, catégorie II

 secteur à risque, catégorie I

 Secteur d'instabilité de terrain
(inventaire cantonal 2000)